

Petits Chanteurs de Strasbourg/ Maîtrise de l'Opéra national du Rhin
Assemblée générale du 24 novembre 2022

Assemblée générale du jeudi 24 novembre 2022 au Grenier d'Abondance/ OnR

Manécanterie des Petits chanteurs de Strasbourg
6 rue Klein, 67 000 STRASBOURG

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres représentés : 1

Nombres totaux de membres votant : 12

.....

Ordre du jour

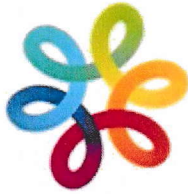
- Présentation des comptes clôturés le 31 août 2022
 - Bilan et compte de résultat de l'exercice 2021-22
 - Quitus au trésorier
 - Budget prévisionnel de la saison 2022-23

Le lundi 24 novembre 2022, à Strasbourg, les membres de l'association « Manécanterie des Petits Chanteurs de Strasbourg » sont réunis au Grenier d'Abondance, 19 place du petit Broglie, 67 000 STRASBOURG, en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président, datée du 8 novembre par courriel.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte-rendu.

L'Assemblée est présidée par M. Arsène DAHL, président de l'association.

Il est assisté d'une secrétaire de séance, Mme Murielle Schisselé, secrétaire de l'association.



Petits Chanteurs de Strasbourg/ Maîtrise de l'Opéra national du Rhin
Assemblée générale du 24 novembre 2022

.....

La séance est ouverte à 19h50.

Présentation des comptes arrêté au 31 août 2022 par le trésorier NUSS Guillaume (voir annexe)

- Bilan et compte de résultat de l'exercice 2021-22
 - Présentation de la logique de travail pour connaître les liens de chacun et le rôle de chaque intermédiaire.
 - **Exercice 2021-2022**

L'année qui vient de s'écouler est une bonne année. Exercice financier est positif. Cela provient d'une hausse d'inscription pour les choristes (140 inscrits), mais il est à noter l'augmentation de la subvention de l'opéra qui passe de 21000 euros à 40000 euros, comprenant le financement du poste de régisseur à hauteur de 50%.
-la subvention concernant les classes CHAM nous est versée à hauteur de 32.100€.
-Pour le voyage à DRESDE, dans le cadre des échanges franco-allemand, il nous a été accordé des subventions allant jusqu'à 9000 euros, évitant ainsi de faire un nouvel appel à dons auprès des membres.
A titre d'information, nous ne bénéficions plus de la subvention du Conseil Régional.

Les charges ont également augmenté, liées au mode de transport pour les tournées (avion/ train).

L'association a fêté ses 20 ans, nous avons également eu quelques frais.

L'équipe pédagogique s'est renforcée, avec + d'expérience (donc des salaires un peu en hausse)

Questions :

Comment se passe la saisie des paiements et dons ? manuellement, par le trésorier à l'aide d'un fichier que Fabrice crée et rempli conjointement.



Petits Chanteurs de Strasbourg/ Maîtrise de l'Opéra national du Rhin
Assemblée générale du 24 novembre 2022

Que faites-t-on du surplus de l'exercice financier ?

Le surplus est placé sur un compte de réserve. Il pourra également servir à des investissements nécessaires au chant choral.

Dans tous les cas ce sont les choristes qui sont dans l'association qui vont en bénéficier.

Ces questions seront abordées lors d'un prochain conseil d'administration.

- Budget prévisionnel de la saison 2022-23

Il n'a pu être présenté, le bilan de l'exercice écoulé n'étant parvenu que le jour même de l'AG.

- Quitus au trésorier

L'assemblée donne **quitus** au trésorier NUSS Guillaume à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Le Président de séance

Arsène DAHL

Le Secrétaire de séance

Murielle SCHISSELE